

Conseil Communautaire
9 juillet 2020

Chers Collègues,

Elu président de la communauté de communes de l'Huisne Sarthoise le 3 juillet 2017, je sais que notre Collectivité est **riche** :

- de **ses femmes et de ses hommes** – gens de l'Ouest au tempérament modéré mais aux convictions affirmées en particulier pour mener des politiques de long terme -,
- de **son tissu industriel** qui se situe à la 4^{ème} place au plan national du programme Territoire d'industrie,
- de **son patrimoine naturel et bâti** au cœur d'un pays labellisé Art et histoire,
- de **l'équilibre** entre son pôle urbain, ses villes secondaires et sa ruralité bien vivante.

Notre EPCI est souvent envié ; faut-il ajouter que ses **finances sont équilibrées et que sa fiscalité est stable et modérée** ?

Sa situation géographique, au carrefour de grandes régions, est, évidemment, favorable.

Ce territoire bénéficie aussi de nombreuses infrastructures de communication et d'équipements de qualité.

Bref, notre Collectivité est propice à la concrétisation de **projets professionnels réussis** comme à une **vie personnelle et familiale épanouie**.

Pour autant **rien n'est jamais acquis** surtout si l'on considère, avec lucidité, la crise sanitaire et ses conséquences économiques.

Il nous faut donc continuer à valoriser les réels atouts de l'Huisne Sarthoise afin d'éviter le risque d'un déclin lent mais possible.

Je suis candidat à la Présidence de ce Conseil communautaire avec toujours la même envie pour la chose publique au **service de l'intérêt général**.

Mais conscient du contexte particulier de cette élection, j'ai souhaité être entouré d'une **équipe unie** autour de **quelques priorités d'intérêt communautaire**.

Une équipe qui en toute transparence s'est adressée à vous.

Depuis, il a semblé nécessaire de la compléter d'un 5^e Membre du bureau en charge de la ruralité, poste qui serait confié à Régis BOURNEUF.

Il travaillera ainsi aux côtés de Jean DUMUR ; l'un à l'est et l'autre à l'ouest sont depuis longtemps en prise directe avec notre territoire.

Les prochaines années seront compliquées pour les collectivités locales ; la crise sanitaire pèsera, longtemps, sur leurs tissus économiques et par la même sur leurs recettes.

Je connais le fonctionnement du Conseil communautaire au sein duquel je siège depuis 1996 ; pour autant il faudra tenir le cap.

Vous connaissez mon intérêt pour les questions économiques.

Je me consacrerai à cette tâche avec Didier TORCHE en intervenant chaque fois que nécessaire auprès du Département, de la Région et des services l'Etat.

Dans ce domaine comme dans d'autres jamais je n'ai renoncé lorsqu'il s'est agi de défendre les intérêts de notre Territoire.

C'est notamment avec la Région que notre Collectivité a de plus en plus de relations.

Avec sa C° économie mais aussi celle de l'aménagement du territoire et les CTR.

Les compétences de cette Commission s'étendent d'ailleurs aux questions de l'eau et des déchets que nous aurons à gérer.

En outre, il nous reviendra, si vous en êtes d'accord, de maintenir nos efforts en faveur :

- Des communes avec la politique des fonds de concours dont il faudra, peut-être, revoir les modalités,
- D'équipements structurants nécessaires à la qualité de la vie des habitants,

J'entends de la même manière poursuivre une gestion sérieuse car respectueuse de l'argent public qui devient rare.

L'exercice sera difficile et pourtant les enjeux sont importants du fait de nouvelles compétences obligatoires que nous aurons à exercer.

La période qui vient ne sera donc pas simple et nous devons nous adapter à un environnement économique et budgétaire perturbé.

Pourtant, nous devront veiller à maintenir un **élan dynamique** afin :

- que notre Collectivité demeure **performante dans ses compétences obligatoires comme facultatives**,
- de **défendre l'intérêt communautaire** chaque fois que nécessaire,
- de **soutenir, le mieux possible, chaque commune** de la plus petite à la plus grande,
- de **développer des services à la population** où qu'elle habite.

Je vous avais proposé de modifier notre mode de gouvernance en donnant une place plus grande à la **Conférence des maires**.

Désormais, cela s'impose à tous les EPCI et c'est bien ainsi

Au cours de ce mandat, selon nos capacités financières, nous aurons à étudier des dossiers.

J'en citerai trois principaux :

- Le premier, le **vieillessement de la population** qui est évidemment une bonne nouvelle. Pour autant cela crée des obligations pour assurer dans les conditions les meilleures l'allongement de la durée de la vie de nos concitoyens. Ce sujet est lié à celui de l'**aide au maintien à domicile** sur l'ensemble de l'Huisne Sarthoise,
- Le second concerne une meilleure **attractivité** de notre territoire à l'égard des **familles et des décideurs** avec la **marque « Perche Emeraude »**. Il s'agit d'agir en faveur du maintien de nos services publics et en soutien des secteurs du commerce et de l'artisanat et évidemment pour l'emploi.
- Le troisième consiste à **renforcer** le rôle de la CCHS auprès des communes dans le domaine de **la mutualisation**. Nous l'avons récemment engagé avec la création des services communs « marché » et « communication ». Il faudra poursuivre la réflexion sur **l'ingénierie financière** autrement dit aider à la recherche de financements ou bien encore sur celle de **l'assistance technique**.

En parallèle, il conviendra de disposer d'**outils de prospective budgétaire** afin que nous puissions **apprécier nos marges de manœuvre** et établir une **programmation de nos actions**.

Ce projet de mandature ne pourra se faire sans le soutien et l'implication de chacune et de chacun d'entre vous.

Je souhaite que **tous vous puissiez trouver toute votre place au sein de ce Conseil** et notamment par un **travail fructueux au sein des Commissions**.

C'est dans cet esprit volontariste mais réaliste que je vous présente ma candidature.

Je vous remercie.